

LA CHAUSSEE, MON VILLAGE

N°63

Décembre 2025

Bulletin d'informations municipales et de la vie associative

SOMMAIRE

Le mot du maire	3
Informations Municipales	4 - 5
Animation	6 - 7
Etat civil	7
APE (Association des Parents d'Elèves)	8 - 9
Ecole	10
AFR (Association Familles Rurales)	11 à 13
FCC (Football Club Chausséen)	14
UNC (Union Nationale des Combattants)	15
CCS (Centre Culturel et Sportif)	17
Centre de secours de La Chaussée sur Marne	17
L'amicale des Sapeurs-Pompiers Chausséens	18
Association La Chaussée sur Marne, Histoire et Patrimoine	19
Adresses Utiles	20
Bien Vivre Ensemble	23
Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal	21 à 27

Si vous souhaitez paraître dans les prochaines éditions, rapprochez-vous de la Mairie

Mot du Maire



Les élections municipales se tiendront, le 15 mars 2026 pour le premier tour et si nécessaire, le 22 mars 2026 pour le second.

Lors du scrutin du 15 mars 2020, les 15 candidats de notre liste ont été élus avec une large majorité. En raison des restrictions liées au Covid, l'élection du maire, des adjoints et la constitution des commissions ont été reportées au 28 mai 2020.

Au début de ce mandat, nous avons dû faire face à des difficultés financières. Pour y répondre, nous avons engagé un important programme d'économies. La charge salariale a été réduite, en partie compensée par l'engagement bénévole des élus. Nous avons également limité les dépenses de fonctionnement et procédé à la vente de bâtiments anciens.

Ces efforts nous ont permis de rembourser deux emprunts et relancer les investissements dans la voirie. Ainsi, la réfection de la Rue Hippolyte Faure commencée en 2019, a pu être achevée en 2020. Les travaux de la Rue du Colonel Caillot ont été menés en 2023 et 2024. Deux autres, Chemins du fusil et Côte huart sont en voie d'achèvement, et plusieurs rues restent encore à rénover.

Nous avons également rénové la place de la mairie et mis en valeur ce magnifique bâtiment public. Il reste toutefois beaucoup à faire, notamment la toiture et l'isolation des murs de la salle des fêtes, voire une possible reconstruction selon les conclusions à venir.

Nous sommes en attente du diagnostic de l'architecte concernant les travaux à prévoir sur l'église de Coulmier. Cet été, nous avons financé la consolidation des murs ainsi que l'entretien des toitures.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale pour son soutien et son engagement. Je tiens également à saluer le dévouement des employés municipaux. Enfin, je félicite mon adjointe pour les décorations magnifiques qu'elle réalise dans le village toute l'année. Je n'oublie pas les associations culturelles et sportives qui participent à animer le village de manière chaleureuse et joyeuse par leur dynamisme et leur enthousiasme qui insufflent une véritable énergie à la vie quotidienne.

A l'approche de mes 79 ans, je considère qu'il est désormais temps pour moi de ne pas me représenter et de laisser la place à une personne plus jeune. J'ai toujours cherché à agir au mieux pour l'intérêt de la commune, en sachant que l'on ne peut malheureusement jamais satisfaire tout le monde. Je pars avec l'espoir de voir se poursuivre une dynamique généreuse et dévouée. Je fais pleinement confiance à nos trois adjoints ainsi qu'aux conseillers restants, qui vous présenteront leur liste prochainement.

Les adjoints, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitent de très belles fêtes, une excellente année 2026 et surtout, une bonne santé.

André CASTAGNA

Informations Municipales



La Mairie

Lundi de 8h30 à 10h30

Mercredi de 10h30 à 12h00

Vendredi de 16h30 à 18h00

Téléphone : 03.26.72.94.87

Mail : lachausséesurmarne@wanadoo.fr

L'Agence Postale Communale

Lundi et Mardi de 10h30 à 12h30

Jeudi et Vendredi de 13h45 à 16h15

Téléphone : 03.26.72.37.72

Réclamations : 3631

Collecte des déchets

Le lundi matin pour le tri sélectif (sacs jaunes)

Le mercredi matin pour les ordures ménagères

Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage

Les sacs jaunes sont à récupérer en Mairie

Accès aux déchetteries

Vitry-le-François

Carte à demander à la mairie

Horaires

Semaine 10h-12h et 14h-18h

Samedi 9h30-12h et 13h30-18h

Pogny

Formulaire d'inscription à demander à la mairie

Horaires

Mardi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 9h-12h et 14h-18h

Samedi 9h-12h30

Horaires d'ouverture du City

Du Lundi au Samedi

10h00 - 12h00

14h00 - 19h00

Le Dimanche

10h00 - 12h00

14h00 - 18h00

PS : Merci de respecter le voisinage

Horaires de dépôt des déchets verres et papiers

Jours ouvrables

08h30 - 12h00

14h00 - 19h30

Samedis

09h00 - 12h00

14h30 - 19h00

Dimanches et jours fériés

10h00 - 12h00

PS : Merci de respecter le voisinage et le tri

La Bibliothèque



Dates d'ouverture de la bibliothèque 2026

<u>Mercredi de 14H à 16H</u>	<u>Vendredi de 16H à 18H</u>
14 Janvier	2 Janvier
28 Janvier	16 Janvier
11 Février	13 Février
25 Février	27 Février
11 Mars	13 Mars
25 Mars	27 Mars
8 Avril	10 Avril
22 Avril	24 Avril
6 Mai	8 Mai
20 Mai	22 Mai
3 Juin	5 Juin
17 Juin	19 Juin
1 Juillet	3 Juillet
15 Juillet	17 Juillet
29 Juillet	31 Juillet
12 Août	14 Août
26 Août	28 Août
9 Septembre	11 Septembre
23 Septembre	25 Septembre
7 Octobre	9 Octobre
28 Octobre	30 Octobre
11 Novembre	13 Novembre
25 Novembre	27 Novembre
9 Décembre	11 Décembre
23 Décembre	



- Mme Audrey BONNAIRE 03 26 72 82 74
- Mme Elodie GACQUERRE 06 45 13 81 81
- Mme Gwendoline MARY 06 48 08 17 08
- Mme Sylvie VAN DEL BIL 03 26 72 96 77
- Mme G. DARGENTOLLE 06 67 07 49 33

Travaux et Animations

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions et projets portés par la municipalité.

- Des travaux de rénovation de peinture des murs et plafonds ont été réalisés dans l'ensemble du bâtiment situé au terrain de football améliorant ainsi le confort et l'accueil des usagers.
- Des travaux de réfection de la voirie ont été entrepris Chemin du Fusil et Chemin de la Côte Huart et sont actuellement en cours de finition.
- La création d'un terrain de pétanque a été réalisé à proximité du terrain de football. Des plantations de haies et arbustes ont également été mis en place. Pour compléter ce projet, des tables de pique-nique et des bancs seront installés au printemps, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers, afin d'offrir aux villageois un espace agréable et convivial.
- Le 14 Juillet a été organisé comme il se doit par le club de football de la Chaussée sur Marne en collaboration avec la Mairie avec un délicieux cochon cuit à la broche par Didier, et Fabien que nous remercions vivement, tout comme l'ensemble des bénévoles pour leur aide et leur engagement. Ce méchoui a réuni de nombreux habitants dans une ambiance joyeuse et festive.
- Le 07 Septembre s'est déroulé la fête patronale qui a rencontré un vif succès. Plusieurs manèges étaient présents pour le bonheur des petits et des grands. L'amicale des sapeurs-pompiers a pris part à la fête en assurant un stand de restauration et de boissons. Ø 16 heures, un spectacle de magie interactif a été proposé dans la salle des fêtes, suivi d'un modelage de ballons distribués à chaque enfant qui sont repartis le sourire aux lèvres.



- Le 11 Novembre à eu lieu la commémoration en hommage aux anciens combattants morts pour la France. Cette cérémonie empreinte de recueillement a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts puis, l'ensemble des noms des personnes disparues à cette époque a été solennellement cité, rappelant à chacun le sacrifice individuel de ces hommes pour la Nation. La commémoration s'est poursuivie avec les enfants de l'école du village qui ont entonné la Marseillaise, porteuse de transmission et de mémoire entre les générations. La

cérémonie s'est conclue autour d'un verre partagé à la salle des fêtes du village permettant aux participants d'échanger et de prolonger ensemble ce temps de souvenir et de rassemblement.

- Le 15 Décembre 2025, s'est tenu le traditionnel, repas des aînés qui a réuni 78 convives. Cette belle journée a été placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la bonne humeur. Les participants ont eu le plaisir de déguster un repas raffiné, soigneusement préparé par le Restaurant Le Clos De Maligny, dont la qualité des mets a été unanimement appréciée. Chaque plat a contribué à faire de ce moment un véritable instant de gourmandise et de plaisir. Au-delà de l'aspect gastronomique, cette journée a été l'occasion pour les habitants présents, de se retrouver, d'échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue faisant de cette rencontre une journée pleinement réussie.



ETAT CIVIL

- **Bienvenue à :**

*Louise LALLE MERGER, née le 30 Mars 2025
Lucie DUBREUIL, née le 26 Août 2025
Alice DELAPORTE JOPPE, née le 10 Septembre 2025*

- **Vœux de bonheur à :**

*Cassandra LHEUREUX et Jérôme CHARLOT, le 12 Avril 2025
Valérie NOEL et Richard BONNET, le 03 Mai 2025*

- **Condoléances aux familles de :**

*Madame Lydia PARMENTIER, le : 28 Juillet 2025
Monsieur Antoine FAGE, le 24 Octobre 2025
Madame Liliane JACOTEZ, le 29 Novembre 2025*

Les familles mentionnées dans cette liste ont donné leurs accords.

Association des Parents d'Elèves
du regroupement scolaire d'Ablancourt - Aulnay l'Airé - La Chaussée sur Marne
Une nouvelle dynamique au service des enfants

L'année 2025 sera marquée par le changement au sein de l'Association des Parents d'Elèves (APE) du regroupement scolaire. En effet, Ludmilla et Cindy, deux membres actives de l'association, ont cédé leur place à d'autres parents d'élèves. L'APE tient à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur générosité durant leurs nombreuses années d'engagement au sein de l'association.

Cindy De Coster a laissé la présidence de l'APE à Mme Méline Giboni. Le bureau est désormais composé de M. Nicolas Kunysz, vice-président, de Mlle Stacy Godbillot, trésorière, Mme Van Del Bie Emeline trésorière adjointe, Mme Jampeler Aurélie secrétaire et Mme Rodrigues Marion secrétaire adjointe.

Des événements pensés pour le bonheur des enfants

L'APE souhaite continuer à faire perdurer la joie et le bonheur des enfants du regroupement scolaire en renouvelant leurs activités favorites : le carnaval, la kermesse, la boum d'Halloween et, bien évidemment, la venue du Père Noël au sein du groupe scolaire.

L'association tient également à rappeler que tous les parents sont les bienvenus pour s'impliquer, donner des idées, proposer de nouvelles activités et participer à la vie de l'APE. Chaque suggestion est précieuse et contribue à enrichir les projets proposés aux enfants.

Ces manifestations ne peuvent voir le jour que grâce à l'implication des parents, frères, sœurs et grands-parents qui se portent volontaires pour aider à l'organisation des différents événements, même ponctuellement.

Un soutien financier tout au long de l'année

Au cours de l'année 2025, l'APE a contribué au financement de plusieurs projets : des sorties scolaires, des goûter sur différents événements de l'école, le spectacle de Noël, les livres offerts à Noël ainsi que les stylos de fin d'année pour les élèves de CM2 etc...

Des moments conviviaux et fédérateurs



En mars, l'APE a organisé le traditionnel défilé déguisé du carnaval. Les enfants étaient ravis de défiler derrière le bonhomme Carnaval et de le voir disparaître dans les flammes, sous la surveillance attentive des pompiers du village.



Quelques semaines plus tard, une première soirée karaoké a été proposée. Cet événement fut une belle réussite pour une première édition.



La kermesse de fin d'année scolaire a été un moment doux et convivial, marqué notamment par les au revoir adressés aux maîtresses Mme Aubry et Mme Jannetot. Les parents ont répondu présents pour leur témoigner leur reconnaissance et leur souhaiter un repos bien mérité.

La boum d'Halloween a, une fois encore, rencontré un franc succès. Un grand merci aux parents pour leur investissement dans le montage, le démontage et leur participation à l'événement. Le samedi était consacré aux enfants, tandis que le dimanche était dédié aux familles avec le marché des VDI.



La bourse aux jouets et aux vêtements a permis à certaines familles de se débarrasser de biens devenus inutiles, et à d'autres de réaliser de bonnes affaires pour petits et grands.

Une fin d'année sous le signe de la magie

Enfin, cette fin d'année a été marquée par la venue tant attendue de l'homme en rouge à la barbe blanche... le Père Noël. À cette occasion, l'APE a offert aux petits comme aux grands enfants un spectacle, un goûter l'après-midi, ainsi qu'un livre en lien avec le thème de l'école : Le Monde.



Ensemble vers 2026

L'APE souhaite à toutes et à tous de très bons voeux pour l'année 2026. Nous espérons poursuivre les manifestations existantes et en créer de nouvelles, avec l'ensemble des parents d'élèves du groupe scolaire, dans un esprit de partage, de convivialité et de créativité.

N'oublions pas :
« Éveiller un enfant, c'est allumer des étoiles qu'il gardera toute sa vie. »

L'équipe de l'APE.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Cette année l'école accueille 108 élèves de la petite section au CM2 répartis dans 5 classes.
Les enseignants ont choisi de voyager autour du monde.

A l'occasion de la semaine du goût, la classe de CM1/CM2 a travaillé sur le fameux petit déjeuner anglais. Et quoi de mieux que le vivre en vrai ?

Lundi 13 octobre, les élèves se sont rendus dans les locaux de la cantine pour déguster un véritable breakfast préparé par « Le Clos de Mutigny ». Les grands ont aidé à préparer la salle (puis à ranger à la fin), ils sont allés chercher les GS/CP dont ils se sont occupés. La classe de CE1/CE2 a également été invitée. Les enfants ont découvert de nouvelles saveurs : eggs, baked beans, sausage, bacon, muffin, toast and jam, pancake...yummy !



Pour prolonger le plaisir, la classe de CM1/CM2 a bénéficié également d'un atelier "cuisine" sur le thème du "Tea time" le vendredi 17 octobre après-midi. Les élèves ont préparé des scones, toujours à l'aide du Clos de Mutigny.



Nous remercions chaleureusement les propriétaires du restaurant pour leur gentillesse, leur implication et pour la prise en charge financière de ces actions.

Maud Bret

L'Association FAMILLES RURALES, c'est l'affaire de TOUS

Le bureau est constitué de :

Présidente : JULIE BELY (07 57 49 21 66)
Vice-président : MICKAEL GIBONI
Trésorière : BAPTISTE QUESNE
Vice-trésorière : VALERIE DUGOIS
Secrétaire : BRIGITTE ROBIN

L'association familles rurales La Chaussée Aulnay Ablancourt est à destination de toutes les familles Adultes et enfants.

Le centre de loisirs : (inscription auprès de Me Didier Lisa : 07/67/42/65/12)

Ouvert pour les enfants de 3 ans à 12 ans de 7h30 à 18h00 tous les mercredis, chaque première semaine des vacances scolaires et le mois de Juillet.

Cet été nous sommes sortis à La mer des sables, au Bowling de Châlons en Champagne, au cinéma et les enfants ont joué aux aventuriers à Gill Aventure. 10 adolescents de 10 à 14 ans sont partis en séjour Axoplage dans l'Aisne et ont effectué différentes activités (pédalo, mini-golf, structure gonflables aquatiques, baignade...)

Tout au long de l'année, Virginie et Lisa s'occupent des enfants avec diverses activités et jeux



Club joie de vivre :



Tous les lundis de 13h30 à 18h00 à la salle des fêtes de la commune.

Pendant toute l'après-midi les joueurs de cartes, scrabble ou différents jeux de sociétés se retrouvent pour passer un moment agréable et partager un goûter.

Le Yoga :

Malheureusement Me Dubest, professeur de la discipline nous a quittée subitement, nous avons une pensée pour sa famille.

Pour l'instant l'activité n'a pas plus été reprise.

Bal année 80/90 :

Le 08 février 2025, 120 personnes se sont de nouveau déhanchées sur les tubes des années 80/90, après avoir mangé notre traditionnelle tartiflette. Comme chaque année ce fut une très belle soirée.

Rendez-vous le **21 Février 2026**.

Brocante :

Le 6 Avril 2025, sous le soleil, 89 exposants soit 139 emplacements ont vendu divers objets dans les rues de notre village.

Tous les bénévoles ont répondu présents pour tenir la buvette et accueillir nos visiteurs.

La date du **29 Mars 2026** a été retenu pour la 30 ème brocante.



Loto :



Le 26 octobre 2025 nous avons fait salle comble, plus une chaise ou un banc de libre. Pendant plus de deux heures les joueurs avaient les yeux rivés sur le boulier en espérant remporter le gros lot (bon d'achat de 500 Euros). Mais une gagnante a éteint tous leurs espoirs. Rendez-vous l'année prochaine.

50 Ans :

A l'occasion de ses 50 Ans, l'association Familles Rurales a organisé une soirée conviviale réunissant Bénévoles, Salariés, Elus municipaux et Partenaires. Ce moment festif a permis de revenir sur 50 années d'engagement au service des familles du territoire, à travers souvenirs et témoignages.

L'animation musicale proposée et les échanges chaleureux ont contribué à la réussite de cette célébration, qui s'est conclue autour d'un verre de l'amitié. Une belle soirée, reflet du dynamisme et des valeurs de l'association.



Nous remercions la commune de La Chaussée sur Marne pour leur subvention et le prêt de la salle des fêtes.

Toutes ces actions contribuent à la convivialité entre les habitants de nos communes.

Toute proposition de nouvelle activité sera la bienvenue

Petit rappel, l'association est toujours en quête de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter...

MICRO-CRECHE « Les chOCos'diles »

La micro-crèche, les Chocos'diles, Famille rurale de la Chaussée Aulnay Ablancourt accueille jusqu'à 14 enfants, dans l'ensemble ils habitent dans notre village ou dans les 3 communes. L'accueil proposé est de 7 h à 19 h du lundi et vendredi.

Il nous reste de la place pour début 2026 en occasionnel et en pleins temps à partir de septembre 2026.

Cette année, les loulous ont participé à l'atelier passerelle avec l'école maternelle ce qui a facilité leur rentrée en petite section.

Nous sommes une équipe de 4 professionnelles, nous accueillons vos enfants dans la bienveillance et dans la bonne humeur tout au long de l'année. Des projets sont menés selon les saisons et nos thèmes choisis. Nous avons aussi des intervenants extérieurs qui viennent à la crèche (échanges intergénérationnels, assistantes maternelles, bibliothèques...)

Le projet de la communication gestuelle associées à la parole est un atout pour notre équipe c'est pour cela que 2 fois dans l'année le samedi matin nous proposons aux parents volontaires et aux assistantes maternelles de venir découvrir cet outil sous forme de petits jeux.

La fête de la crèche a eu lieu en juillet 2025, nous avons dès le début de l'année œuvré pour créer un univers de Disney dans notre cour. Nous avons accueilli les parents et grands-parents dans notre Chocos'land, les enfants ont défilé tous habillé sur le thème de Disney et nous avons ensuite partagé un petit gouté convivial.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux.



FCC - FOOTBALL CLUB CHAUSSEEN



Pour la saison 2025-2026, le club compte 42 licenciés enfants de 4 à 12 ans. Les enfants sont entraînés par des parents bénévoles, un grand MERCI à eux.

Les entraîneurs se donnent à fond et prennent énormément de leur temps afin que les joueurs s'épanouissent sur le terrain et qu'ils se respectent entre eux.



Notre deuxième concours de pétanque a eu lieu le Samedi 5 Juillet 2025, où 18 équipes ont pris plaisir à se rencontrer. Merci à tous les joueurs et aux différents donateurs de lots. Toutes les équipes ont été récompensées.

Cette journée sera reconduite le 06 Juin 2026.



Avec l'aide du conseil municipal, nous avons organisé le méchoui le 13 juillet 2025. 103 personnes se sont rassemblées sur la place de la salle des fêtes afin de déguster un merveilleux repas, un grand MERCI aux cuistots Didier et Fabien. Ce fut une excellente journée avec le soleil, le tout dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions toutes les personnes présentes pour leur aide apportée toute au long de cette journée.

Pour fêter la fin d'année 2025, le club a offert un après-midi à la CITE DES GLACES à tous les licenciés. C'est dans la bonne ambiance que les enfants, les parents et les bénévoles se sont retrouvés.



Nous remercions les bénévoles qui font vivre le club, ainsi que nos sponsors et la Mairie

La vente des calendriers a été effectué dans le village par les enfants, merci aux Chausséennes et Chausséens pour l'accueil de nos joueurs, pour ceux que nous n'avons pas rencontré, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail à chausseen.fc@marne.lgef.fr, par téléphone au 06.01.15.75.73 ou à venir aux entraînements le mercredi de 18h à 19h30.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne année 2026



Fédération Union Nationale des Combattants
Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920
Nouvelles Générations - Opérations Extérieures
Groupe de la MARNE
Des plaines et monts de Champagne à la forêt d'Argonne

Le 15 février 2025, a vu changer le bureau de l'association. En effet, lors de l'Assemblée générale, M. Raymond Grandjean a souhaité laisser sa place. M. Cédric RENE a été élu à la fonction de Président, M. Christian GRANDJEAN Vice-Président, M. Jean-François DUGOIS Trésorier, Mme Evelyne HANCE est réélue Secrétaire, et M. Eric VETU est reconduit dans sa fonction de Commissaire aux comptes.

L'association a, comme à l'accoutumée, pris part aux célébrations des 8 mai et 11 novembre en la commune de La Chaussée-sur-Marne, avec l'aimable participation des enfants, de l'équipe municipale, des pompiers et de la population. L'association tenait à vous remercier toutes et tous.

La Section UNC de La Chaussée-sur-marne, à l'invitation de la Fédération de l'UNC Marne, a participé au Congrès départemental UNC, à Pleurs, le 11 mai 2025. La petite délégation, emmenée par son Président, a pu prendre part aux différents hommages, et surtout à l'Assemblée Générale de la Fédération. Cette journée a permis de rassembler une centaine de membres UNC autour d'un moment de partage. (Cf photo).

Cette année, le 14 juillet a revêtu une portée particulière. Tandis que la Nation célébrait la Fête nationale, le Bleuet de France célébrait son centenaire. Depuis 100 ans, ce symbole de mémoire et de solidarité honore celles et ceux tombés pour la France : les militaires blessés, les victimes du terrorisme, les pupilles de la Nation et les familles en deuil.

Né en 1925, dans les hôpitaux militaires, le Bleuet de France est le fruit de l'initiative de deux infirmières de guerre : Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre. Elles encouragent les soldats meurtris par la guerre à confectionner des bleuets en tissu pour les aider à retrouver une activité et une source de revenu.

Ce petit geste devient rapidement un emblème national, porteur d'un message d'espoir, de mémoire et de résilience.

Vous pouvez faire un don directement en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.bleuetdefrance.fr>

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Cédric RENE
Président de la Section UNC de La Chaussée-sur-marne

CCS de la Chaussée-sur-Marne

Centre Culturel et Sportif

. Le ping-pong

Petite définition (selon le CCS de La Chaussée-sur-Marne) : Activité se pratiquant sur des tables, qui de temps en temps ne sont pas assez grandes, avec des petites raquettes ayant parfois des trous au milieu (ça dépend du joueur), mais toujours pratiquée dans la joie et la bonne humeur.



. Théâtre

Cette année encore, la municipalité avec le CCS, ont organisé une soirée théâtre :
Le samedi 27 septembre 2025, les 2 pièces des Sarrybiens ont ravi 97 personnes.

SORTIE DE BOITE

Les grands évènements familiaux, en général, ça se prépare surtout quand ils sont prévisibles.

Mais ils peuvent survenir brusquement....

Alors il faut improviser, inventer, et même parfois mentir....

Vous voulez des exemples ? C'est justement le sujet de la pièce qui se déroule dans un lieu disons ...un peu particulier. Des personnages haut en couleur et déjantés à souhait vont vivre ces évènements qui vont virer à l'absurde, au rocambolesque et créer des situations venues d'ailleurs que l'on ne rencontre qu'au théâtre.... Quoique....

Tout ceci n'est pas très clair ? Normal, c'est à l'image de l'histoire, ça part dans tous les sens et c'est voulu. De l'émotion, de la tendresse, de l'empathie... que nenni. C'est « Que pour de rire »

C'EST POUR DETENDRE

La timidité, cette trouille permanente face à l'autre, peut vous gâcher la vie. On est mal à l'aise, on n'ose pas dire non, affronter les obstacles..., et l'entourage en profite...

C'est ainsi qu'on se fait exploiter par son patron, la famille profite de votre gentillesse et on n'ose pas exprimer ses sentiments amoureux.

Mais tout n'est pas perdu, Heureusement il existe des professionnels dont le métier consiste à reprendre confiance en soi, à s'affirmer....

Et c'est là que les ennuis vont commencer... Pas si facile de changer de peau, même en y mettant de la bonne volonté... Faut dire aussi que la méthode de relooking est plutôt déconcertante et les personnages en présence assez... pittoresques... Mais seul le résultat compte...

Coincés ou non, vous ressortirez de cette histoire, détendus...pour le meilleur... et pour le rire

. Body Move up

A partir de cette année, le Body Move up a rejoint notre association

Tous les lundis soir de 19h15 à 20h30, au sein de l'association Chausséenne CCS, Isabelle Thomas, 1er Dan de Karaté Shotokan, propose un cours de Body Karaté dans une ambiance à la fois conviviale et dynamique.

Cette discipline consiste à réaliser des mouvements de karaté sur des musiques rythmées. Celle-ci fait travailler l'ensemble des muscles du corps, le cardio, mais aussi la coordination, la mémorisation ainsi que la souplesse.

Ce cours est ouvert à tous, sportif ou novice, à partir de 14 ans.



Le CCS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Patricia Janson Présidente du CCS

Le centre de secours de La Chaussée sur Marne compte 39 sapeurs-pompiers (7 femmes et 32 hommes). Deux nouvelles recrues ont intégré le centre cette année, néanmoins nous sommes toujours en recherche de volontaires.

Nous avons assuré 350 interventions à ce jour, sur les 15 communes que nous défendons. Légère régression du nombre de nos interventions.

60 % pour des secours à personnes.

25 % pour de l'incendie.

5 % pour des opérations diverses.

10% pour des accidents sur voie publique.

Cette année le centre de secours a accueilli plusieurs formations départementales :

- **Formation 1^{er} secours.**
- **Formations équipiers incendie.**
- **Formation pour devenir pilote de drones.**
- **Conduite hors chemins pour véhicules légers et poids lourds.**

LIEUTENANT BONETTI
Chef du centre de secours

L'amicale des Sapeurs-Pompiers Chausseens

Retour sur les manifestations de l'année 2025.

Randonnée pédestre : le dimanche 30 Mars, l'amicale a organisé une randonnée pédestre avec les familles autour de La Chaussée-sur-Marne. Des pauses y ont été réalisés afin d'avoir des informations historiques sur notre commune. Cette journée s'est terminée autour d'un repas et d'une après-midi cohésion

Méchoui du Centre de Secours : le 14 juin, les sapeurs-pompiers et leurs familles se sont retrouvés pour le traditionnel méchoui

Fête patronale : le samedi 06 et dimanche 07 septembre, l'amicale a répondu présente pour tenir la buvette et un point de restauration lors de la fête patronale.

Sainte Barbe : le samedi 22 novembre s'est tenue la cérémonie de Sainte Barbe au centre de secours de la Chaussée sur Marne, avec la présence des élus, partenaires du calendrier et familles des sapeurs-pompiers. A cette occasion, médailles, diplômes et galons ont été remis aux sapeurs-pompiers.

Arbre de Noël : le 13 décembre a eu lieu l'arbre de Noël du Centre de Secours avec une animation pour les enfants, un goûter, la venue du Père Noël qui a distribué les cadeaux à chaque enfant...

Association

« La Chaussée-sur-Marne, Histoire et Patrimoine »

Actions menées en 2025

- Dimanche 6 avril, présence à la brocante

Les membres de l'Association se relaient sur le stand offert par Familles rurales afin de vendre les dons reçus. Grâce à cela un bénéfice de 702 euros a été réalisé.

- Samedi 24 mai, fête de la Nature



Cet évènement, labellisé par l'Office Français de la Biodiversité qui en est l'initiateur à l'échelle nationale, soutenu par la Ligue de Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne donateur de dépliants pour la connaissance du patrimoine ornithologique, a réuni vingt-cinq personnes, la plupart habitant le village et deux anciennes Chausséennes venues marcher sur les traces de leur enfance.

Le matin, nous empruntons le chemin des chars en direction des éoliennes. Notre fil conducteur est constitué par les haies.

Ces haies servent d'habitat et de garde-manger aux oiseaux et aux petits mammifères. La strate arboree et arbustive est constituée principalement par le noyer, le noisetier, le sureau, le cornouiller sanguin.

En début d'après-midi nous reprenons notre marche vers les milieux humides. Nous longeons la rive gauche du Fion, affluent de la Marne, qui traverse le village.

Nous empruntons le chemin des pêcheurs qui n'est plus que rarement utilisé.

Après le moulin de Coulmier nous utilisons le chemin des Postes puis le chemin des Prats jusqu'au canal.

Nous remercions le propriétaire de l'étang des Marcusans qui a autorisé notre passage dans le respect du milieu naturel et des pêcheurs de carpe. En longeant la Marne nous croisons les oies et leurs oisons, et quelques libellules.

- Samedi 8 novembre, rallye « Nettoyons-Découvrons » notre village

Une trentaine de Chausséens répond à l'invitation de l'Association. Les participants se dispersent dans le village munis de sacs poubelle, de gants et de questionnaires portant sur l'histoire du village. 11 questions sont posées dont les réponses figurent sur les 11 panneaux qui illustrent, en différents lieux du village, les événements les plus marquants des patrimoines historique, architectural et naturel chausséens.

A l'issue de leur périple les participants se retrouvent pour déposer leurs sacs poubelle remplis, comparer leurs réponses et partager le verre de l'amitié.



La Chaussée-sur-Marne, Histoire et Patrimoine Association loi 1901 n°W514000555

Reconnue d'intérêt général.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

*Contact : 06 81 14 58 47 (Gérard Bertrand)
histoirepatrimoine51@gmail.com*

Adresses utiles

Des Artisans et Commerçants ... de La Chaussée sur Marne

**CHAMPAGNE
BERTRAND-LAPIE**
PROPRIÉTAIRE RÉCOLTANT

69 Grande rue de Coulmier
51240 LA CHAUSSÉE SUR MARNE
Tél. : 03 26 72 98 03
Email : bertrand.lapie@wanadoo.fr
www.champagne-bertrandlapie.com

GARAGE AUBERT
70 Avenue du Docteur Justin Jolly
51240 La Chaussée sur Marne
Vente et réparation de véhicules toutes marques
garageaubert2@wanadoo.fr
03 26 72 95 03

Clos de Mutigny
Hôtel*** • Restaurant
Réceptions et séminaires
Un havre de paix aux portes du vignoble
Logis


Gîte labellisé 3 épis
pour 6 personnes
au 85 Grande rue de Coulmier
Yves et Monique CHAVARY
gite51g190-chavary@orange.fr
03 26 72 97 93


Gîte "A la Maison"
Enviez vous
7 rue de coulmiers
51240
La Chaussée sur Marne
06.74.84.11.09
zami51@orange.fr

Clos de Mutigny
17 avenue du Docteur Jolly
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 94 20
Fax : 03 26 72 17 73
closdemutigny@free.fr
Retrouvez-nous sur
www.closdemutigny.com



ASTU-FROID
Votre spécialiste énergie
renouvelable
- Pompe à chaleur
- Climatisations
- Chambres froides
- Vitrines réfrigérées

06 63 16 70 66
**ASTU-FROID : conseils, devis, installation,
entretien et dépannage toutes marques.**

Jessa Coiffure à domicile
Homme - Femme - Enfant
La qualité d'un salon
de coiffure à domicile
06 72 88 18 47

CHARVMAGNE 51
Jean-Guy CHARVET
Magnétiseur énergéticien
Des mains sur des mains
Le feu 06 - 52 - 63 - 18 - 43
L'eau charvmagne51@gmail.com
L'air 9 chemin de la côte Huart
51240 La Chaussée sur Marne

Sur rendez-vous
À distance ou en présentiel
Laissez-moi un message sur répondeur.
<https://www.annuaire-therapeutes.com>
Je vous recontacterais dans les meilleurs délais.

ASTU-FROID
M. BRET
7 lotissement la hayotte
51240 La Chaussée sur Marne
06 63 16 70 66
e-mail: astu-froid@laposte.net
Site web: astu-froid.e-monsite.com

Les gâteaux de Marie
WEDDING CAKE
Vacherin
Entremets
Macarons
tel : 06 19 97 33 97

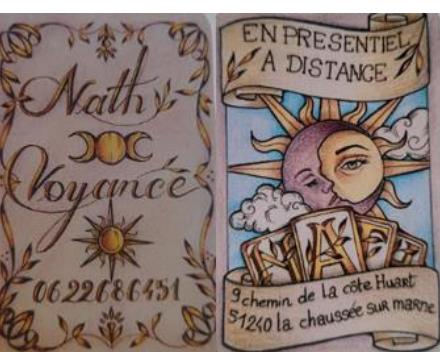
Secret Canin
Pour qu'il n'y ait plus de secret entre vous
et votre chien
Boudreille Emilie
Educatrice Canin
06.57.47.81.72
secret.canin51@gmail.com
88 Grande rue de Coulmier
51240 La Chaussée-sur-Marne

Education Tout âge
Rééducation Toutes races
Bilan comportemental
Aide au choix d'un chiot
Formation des chiens de chasse
A domicile et en extérieur

<https://www.facebook.com/SecretCanin>

N'Strict:83901697900024

SARL FLORENT CHAVARY Prestations
TRAVAUX AGICOLES
Agrement CA01361
51240 LA CHAUSSEE / MARNE
06.20.77.75.11 / 03.26.73.98.63
Paille et foin en petits ballots
Location valet 96 cm de large



La salle de bains de A à Z
nouvelle adresse: 2 rue Adrien Formez
La Chaussée/Marne



Laurent EXCOFFIER tel : 06 83 12 48 29
<http://www.excoffier-laurent.fr> excoffier.laurent@wanadoo.fr



Bien Vivre Ensemble

Chacun d'entre nous se doit de respecter les règles suivantes :

❖ Je surveille la hauteur et la largeur de mes haies, arbres, ..., afin que ceux-ci n'empiètent pas sur la voirie et/ou trottoirs, ni chez mes voisins.



❖ Je ne me gare pas sur les trottoirs, afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons. Je respecte les vitesses de circulations.

❖ Je suis responsable de l'entretien des trottoirs situés le long de ma propriété (neige, verglas, feuilles...), tout doit être évacué et non poussé dans les caniveaux, ce qui pourrait alors causer de gros soucis sur l'écoulement des eaux pluviales.

❖ Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie abandonnées sur la route, les trottoirs, et espaces verts...



Si votre animal ne peut pas le faire tout seul

Aidez-le !!!



❖ Je promène mon animal de compagnie en laisse dans le village tout au long de l'année ainsi que dans les champs et bois du 15 avril au 30 juin.

❖ Je respecte mes voisins en entretenant mon jardin, en bricolant. Les travaux sont autorisés :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Toutefois, de 22 heures à 7 heures toute nuisance sonore est considérée comme du tapage nocturne.

❖ Je n'ai pas le droit de brûler les déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dit "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. (Arrêté préfectoral). Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

ENSEMBLE, Nous pouvons avoir un village agréable à vivre...

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 5 Novembre 2024

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Thierry COPPIN, Didier CLEMENT, Stéphane AUBRY, Fred AGNUS, Stéphanie PERROUD, Cécile BEAULIEU, Jimmy LAMBERT, Mickael GIBONI

Absents excusés : Amélie TENDART (procuration à Mickael GIBONI)

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Mr le Maire fait part au conseil municipal de la volonté de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der, d'adhérer à un service de conseil en énergie partagée (CEP) et propose d'approuver la convention d'adhésion correspondante. Ce dispositif permet de bénéficier d'un accompagnement dans les projets visant à maîtriser l'énergie.
Résultat du vote : 13 voix contre.
2. Demande l'approbation du rapport de la commission de transfert concernant les charges, transferts financiers, dotation de compensation pour 2024.
Résultat du vote : 13 voix pour.
3. Le centre de gestion de la Marne propose une convention prévoyance destinée aux employé(e)s de la municipalité, plusieurs options sont présentées. L'option retenue est ITT et invalidité. Elle prévoit une répartition de la cotisation : la Mairie prendra en charge 70 0/0 du montant, tandis que les 300/0 restants seront à la charge des employé(e)s.
Résultat du vote : 13 voix pour.
4. Propose de solliciter le bureau d'étude ARROUART de Courtisols concernant les projets d'aménagement du chemin de la cote huart et le chemin du fusil.
Résultat du vote : 13 voix pour.
5. Indique qu'il souhaite modifier le plafond du RIFSEEP, fixé actuellement •
Pour le cadre d'emplois des adjoints administratifs (C) du groupe 1
-Secrétaire de Mairie à 1000 euros pour passer à 2000 euros.
-Agent d'accueil à 800 euros pour passer à 1000 euros.
Pour le cadre d'emplois des adjoints techniques (C) du groupe 2
-Agent d'exécution à 800 pour passer à 1600 euros.
Résultat du vote : 13 voix pour.
6. A la demande de Mr le Maire, l'urbanisme a procédé à une mise à jour simplifiée n o 1 du PLU. Il sollicite l'avis du conseil sur le bilan de ces modifications et propose d'en approuver le contenu.
Résultat du vote : 13 voix pour.
7. Il informe que le contrat de travail actuel de la secrétaire Madame Virginie MAUGER est un CDD en vigueur depuis 6 ans, et qu'il va être renouvelé sous forme de CDI.

Questions diverses :

- Propose une revalorisation de l'indemnité brute des trois adjoints(es), actuellement fixée à 80 % du barème depuis le début du mandat. Il demande qu'elle soit portée à 100 % du barème actuel à compter du 01 Décembre 2024.
Résultat du vote : 10 voix pour, 3 abstentions
- Signale la modification de l'arrêté préfectoral du parc éolien « la haute voie » sur le territoire de Loisy sur Marne et Maison en Champagne.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 20 Janvier 2025

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Bruno SALERNO, Patricia SALERNO, Thierry COPPIN, Didier CLEMENT, Amélie TENDART, Stéphanie PERROUD, Stéphane AUBRY, Fred AGNUS

Absents excusés : Mickael GIBONNI (procuration à Patricia SALERNO), Cécile BEAULIEU (procuration à André CASTAGNA, Jimmy LAMBERT (procuration à Jean-François DUGOIS)

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. -A deux voix contre et onze voix pour, de donner un avis favorable au projet du parc éolien par la SAS ferme éolienne de Aulnay
2. -A quatre abstentions et neuf voix pour, d'autoriser Mr le Maire à signer les devis de l'étape 2 de l'A.M.O. et le marché subséquent de l'architecte retenu pour la réalisation de l'étude de diagnostic de l'église de Coulmier soit :

Etape 2 - A.M.O.	5 440.00 € H.T	6 528.00€ T.T.C.
Architecte DIAG	10 000.00 € H.T	12 000.00€ T.T.C.
Diagnostic amiante et plomb	4 000.00 € H.T	4 800.00€ T.T.C.
Divers actualisation	772.00 € H.T	926.40€ T.T.C.

TOTAL	20 212.00 € H.T	24 254.40€ T.T.C.
--------------	------------------------	--------------------------

Aides publiques			
DRAC 40%	8 084.80 €		
Conseil Régional 20%	4 042.40 €		
Assoc Histoire et Patrimoine	6 000.00 €		
TVA récupérable	3 155.57 €		
Reste à charge			2 971.63€ T.T.C

3. A quatre abstentions et neuf voix pour, d'accepter les devis pour les travaux d'entretien et démoussage de la toiture, ainsi que pour l'étalement des murs de l'église de Coulmier.
4. A quatre abstentions et neuf voix pour, d'autoriser Mr le Maire à demander les subventions auprès du département, de la CMMA pour ces travaux ainsi que le plan de financement.
5. A une abstention et douze voix pour, d'accepter les devis de l'AMO et donner signature à Mr le Maire concernant des travaux de réfections des voiries communales : rue de la cote Huart et chemin du fusil.
6. A une abstention et douze voix pour, d'autoriser Mr le Maire à demander les subventions DETR, état et départementales amendes de police pour ces travaux de voiries
7. D'accepter à l'unanimité la proposition des domaines concernant l'achat des parcelles du lieu-dit le moulin à savoir :AE205, AE207, AE209, AE210, AE211 afin de créer un passage de randonnée

Questions diverses :

- Le conseil réfléchit et débat sur le choix du prochain spectacle de la fête patronale. En ce qui concerne la création d'un terrain de pétanque au stade de foot, aucun devis n'a encore été reçu.

❖ **Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Février 2025**

Présents : M Castagna André, M Dugois Jean François, M Agnus Frédéric, M Aubry Stéphane, M Didier Clément, M Coppin Thierry, M Giboni Mickaël, M Lambert Jimmy, Mme Perroud Stéphanie, Mme Tendart Amélie.

Absents excusés : Mme Salemo Patricia (procuration à Didier CLEMENT), M Salerno Bruno (procuration à Jean François DUGOIS), Mme Beaulieu Cécile (procuration à André CASTAGNA).

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Délibération no 1 : 12 voix pour, 1 abstention.

D'approuver la conclusion d'une promesse de servitudes d'exercice permanent, surplomb, câblage et réseaux enterrés, accès au profit de la société Calycé de l'Ormais.

Cette société projette de développer, de réaliser et d'exploiter un parc éolien. Le fond servant de servitudes concerne la parcelle référencée ZX 008, lieudit Le cotelot denis.

2. Délibération no2 : à l'unanimité.

D'autoriser M Castagna André, Maire, à engager, liquider, et mandater les dépenses urgentes d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 selon les règles du code général des collectivités territoriales.

Questions diverses :

- Accepte le devis de l'entreprise MLTP basée à Sogny-aux-Moulins pour la réalisation d'un terrain de pétanque dans la zone du terrain des sports.
- Donne son accord pour l'achat de matériaux divers destinés à un rafraîchissement des vestiaires du terrain des sports.
- Demande l'intervention de l'installateur des feux récompenses installés rue du Colonel Caillot suite à des dysfonctionnements.

❖ **Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Mars 2025**

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Bruno SALERNO, Patricia SALERNO, Fred AGNUS, Jimmy LAMBERT, Thierry COPPIN, Didier CLEMENT, Amélie TENDART, Michael GIBONI

Absents excusés : Stéphanie PERROUD (procuration à Patricia SALERNO), Cécile Beaulieu (procuration à André CASTAGNA), Stéphanie AUBRY (procuration à Bruno SALERNO)

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. A l'unanimité, d'accorder l'occupation de la voirie communale à l'association Familles Rurales pour l'organisation de la brocante le week end du 05 au 06 Mars 2025 moyennant l'euro symbolique.

2. A l'unanimité, d'accepter de donner délégation au maire pour représenter la commune auprès de la cour d'appel de Reims concernant le litige qui l'oppose à la SCI LE RELAIS. Ainsi Mr le maire, est officiellement mandaté pour représenter les intérêts de la commune dans cette affaire, en s'appuyant sur l'expertise de notre cabinet d'avocat, Maître DEVARENNE.
3. A l'unanimité, d'autoriser Mr le Maire à faire effectuer le bornage du terrain cadastré AC298 et signer tout document nécessaire auprès d'un géomètre pour la réalisation de cette opération.
4. A L'unanimité, d'autoriser Mr le Maire à procéder à la mise en vente d'un bien communal sis ruelle du port, cadastrée provisoirement n° A. A cette fin, il lui a été donné tout pouvoir pour signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette transaction. Une agence immobilière sera chargée d'évaluer le bien et assurera sa mise en vente.
5. A 11 voix pour et 02 abstentions, d'accepter que Mr le Maire signe la convention d'une promesse de constitution de servitudes et d'autorisations du domaine privé à l'entreprise Calycé pour son projet de construction et d'exploitation d'une centrale éolienne.
6. A 11 voix pour et 02 abstentions, d'accepter que Mr le Maire signe la convention d'autorisation d'utilisation des voies du domaine public par l'entreprise Calycé pour son projet de construction et d'exploitation d'une centrale éolienne.

Questions diverses :

- Mr le Maire va solliciter l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) afin de lancer l'appel d'offres pour les travaux à effectuer sur l'église saint Pierre de Coulmier.
- Mr le Maire informe le conseil de la venue de militaires sur le terrain communal près du terrain de foot fin Mars jusqu'au 20 Avril 2025.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Stéphane AUBRY, Didier CLEMENT, Fred AGNUS, Thierry COPPIN, Mickael GIBONI, Amélie TENDART

Absents excusés : Stéphanie PERROUD (procuration à Patricia SALERNO), Cécile Perraud (procuration à Bruno SALERNO)

Absents non excusés : Thomas DELACOURT, Jimmy LAMBERT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Concernant la délibération portant sur l'approbation du compte financier unique (CFU) 2025

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-François DUGOIS, a été désigné comme président de séance, le maire devant quitter la salle au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12 et 13.

Vu le compte financier unique (CFU), transmis par la DDFIP, présenté à la commission des finances du 03 Avril 2025-04-08 considérant que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public. Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent.

Considérant la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuées par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré hors de la présence de Mr André CASTAGNA, Maire, le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE : de donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement	Dépenses	369 507.14
	Recettes	529 416.62
Excédent de clôture		159 909.48
Excédent antérieur reporté		302 291.95
Résultat affecté		462 201.43
Investissement	Dépenses	667 315.55
	Recettes	567 056.03
Excédent de clôture	-	100 259.52
Résultat antérieur reporté	-	70 868.29
Solde d'exécution section investissement		171 127.81

Reste à réaliser au 31 Décembre :

Fonctionnement	Dépenses 0.00
	Recettes 0.00
Investissement	Dépenses 0.00
	Recettes 0.00

Résultat cumulé N-1 (y compris restes à réaliser investissement, fonctionnement) 291 073.62 euros

Hors de la présence de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2024.

2. Concernant la délibération portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Report :

Pour rappel : excédent reporté de la section investissement de l'année antérieure : - 70 868.29

Pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 302 291.95

Solde d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de : - 100 259.52

Un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de fonctionnement de : 159 909.48

Reste à réaliser : par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00

En recettes pour un montant de : 0.00

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin de la section d'investissement peut donc être estimé à : 171 127.81

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 171 127.81

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 291 073.62

3. Concernant la nécessité de voter chaque année les taux d'imposition des taxes directes locales :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales cette année encore pour rappel :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 34.02 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 16.79 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 12.04 %

4. Concernant le budget primitif, pour l'exercice 2025, il se présente ainsi en recettes et dépenses :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	804 170.05	804 170.05
Investissement	607 327.81	607 327.81

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessus.

5. Concernant l'effacement des réseaux chemin du fusil :

Mr le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunication de la rue : chemin du fusil de notre commune établie par le SIEM.

TRAVAUX	MONTANT	PARTICIPATION DE LA COMMUNE
Effacement du réseau BT	26 000.00	1 300.00
Effacement du réseau Orange	8 974.74	8 974.74
Effacement du réseau Eclairage	15 000.00	11 891.41

6. Concernant les subventions allouées aux associations 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Les amis de nos églises : 100.00 euros

Amicale des sapeurs-pompiers : 500.00 euros

Union des anciens combattants : 100.00 euros

Association des parents d'élèves : 900.00 euros

Lire et faire lire : 20.00 euros

Souvenir Français : 50.00 euros

Association familles rurales : 500.00 euros

Club foot Chausséen : 500.00 euros

Centre culturel et sportif : 500.00 euros

Ecole élémentaire : 500.00 euros

A 12 voix pour et une abstention :

Société de chasse : 100.00 euros

Questions diverses :

- Après proposition de Mr Jean-François DUGOIS du contenu et modalités concernant un spectacle de magie à l'occasion de la fête patronale prévue le 07 septembre 2025. Le conseil décide à l'unanimité d'accepter la proposition.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 30 Juin 2025

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Patricia SALERNO, Thierry COPPIN, Didier CLEMENT, Amélie TENDART, Michael GIBONI, Stéphane AUBRY.

Absents excusés : Stéphanie PERROUD (procuration à Patricia SALERNO), Cécile BEAULIEU (procuration à André CASTAGNA), Bruno SALERNO (procuration à Jean-François DUGOIS), Fred AGNUS

Absents non excusés : Thomas DELACOURT, Jimmy LAMBERT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Monsieur le Maire expose la demande de la Société Escofi, de la Société du parc éolien de Bronne sans Soucis et de la Société Valéco concernant la signature d'une convention de passage et/ ou enfouissement de câbles sur la voirie communale dans le cadre de projets éoliens. En l'absence de documents finalisés et complets :
Le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite pour le moment et de reporter l'examen de ces dossiers à une date ultérieure.
2. Suite à la vente par la commune en date du 11 Juin 2025, de la maison cadastrée section AC317, sis ruelle du port à La Chaussée sur Marne, il convient de déterminer le complément de prix du au titre de la plus-value d'une valeur de 35 % à régler au Trésor Public.
Le conseil municipal, décide à l'unanimité : d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au règlement de la plus-value et d'autoriser Mr le Maire, à signer tout acte et/ou tout document nécessaire à la constatation et au paiement de ce complément de prix.
3. Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande du syndicat mixte de transport scolaire de Vitry le François visant à approuver le retrait de la communauté de communes Cote de Champagne et Val de Saulx ainsi que de la Communauté de Communes Perthois Bocage et Der.
Une réunion d'information est prévue mercredi 02 Juillet 2025.
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attendre les conclusions de cette réunion avant de se prononcer.

Questions diverses :

- Travaux chemin du Fusil et Chemin de la cote Huart :
Ces travaux ont obtenu les financements suivants : DETR : 13 289.00 euros
Département : 20 000.00 euros.

L'appel d'offre sera lancé ce mois-ci par l'AMO, Mr ARROUART. l'attribution du marché est prévue pour Août 2025, et le démarrage des travaux devraient commencer à partir de Septembre 2025.

- Travaux de consolidation et entretien urgent de l'église de Coulmier :
Subvention obtenue par la DRAC: 17 953.00 euros
Département : 10 000.00 euros.

Suite à la réunion avec l'architecte ce lundi 30 Juin 2025, les travaux démarrent immédiatement

- Plan de sauvegarde communal (PCS) :

A la demande de la Préfecture un PCS est en cours d'établissement.

- Mise en péril et démolition d'un immeuble sis 22 Rue du Dr Justin Joly à la Chaussée sur Marne :

Le tribunal d'instance de Chalons en Champagne a rendu un jugement le 15 Octobre 2024 en faveur de la Commune, validant la procédure de mise en péril et la démolition par la collectivité pour le compte et au frais de la SCI le Relais, celle-ci n'ayant pas procédé elle-même aux travaux dans les délais prescrits. La SCI le Relais a fait appel de cette décision.

La cour d'appel de Reims a confirmé le jugement déféré en toutes ses dispositions en faveur de la commune le 10 Juin 2025. La SCI LE RELAIS peut se pourvoir en cassation dans un délai de deux mois

- Fête de la musique :

Face au succès constaté le 21 Juin dernier, il est fort probable qu'elle soit renouvelée l'année prochaine.

- Théâtre les Sarrybiens :

La venue des Sarrybiens organisée depuis plusieurs années par l'association CCS et par la commune est confirmée en date du : Samedi 27 Septembre 2025 à 20H30.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Septembre 2025

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Stéphane AUBRY, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Mickael GIBONI, Amélie TENDART, Jimmy LAMBERT, Stéphanie PERROUD

Absents excusés : Cécile BEAULIEU (procuration à André CASTAGNA), Fred AGNUS (procuration à Bruno SALERNO).

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Concernant l'approbation de la convention de passage sur chemins communaux de la Sté du parc éolien de Bronne-sans-soucis
Le conseil décide à 12 voix pour et une abstention cette convention.
2. En ce qui concerne l'approbation des comptes de la CLECT : Elle est approuvée à 9 voix pour et 4 abstentions.
3. Concernant le projet d'aménagement du terrain de pétanque :
Le conseil approuve à l'unanimité, des devis vont être demandés afin de lancer la suite de cette démarche.
4. Concernant la vente d'une portion du chemin rural dit du Pransil :
Cette vente permettrait à un particulier de faciliter la vente de son étang, la portion du chemin appartenant à la commune se trouve enclavée dans sa propriété.
Après en avoir délibéré, 11 élus(es) ont votés pour et deux contre. Cependant, étant donné la lourdeur des démarches administratives et les priorités actuelles, le conseil décide à l'unanimité de reporter ce projet à plus tard.
5. Concernant la DM2 de transfert de crédit d'investissement avance forfaitaire pour :

La garantie à la première demande et pour la retenue de garantie sur le marché de base, le conseil vote à l'unanimité. Un transfert de crédit du fonctionnement à l'investissement sera réalisé pour un montant de : 24 000 euros.

Questions diverses :

- Concernant le remplacement des glissières de sécurité accidentées par la Société Caddenz, Avenue du Dr Jolly et les quartiers : Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.
- Concernant le projet de création d'un poste électrique « MARNE RIVE GAUCHE », conduit par RTE et ENEDIS qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables : Mr le maire informe le conseil de la demande d'avis formulée par la DREAL Grand Est dans le cadre de la concertation préalable sur l'aire d'étude de ce projet. Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité
- Le conseil approuve à l'unanimité la demande de devis à la société Colas pour le remplacement de deux bouches d'égout rue de Coulmier et la réfection de voiries.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Novembre 2025

Présents : André CASTAGNA, Jean-François DUGOIS, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Stéphane AUBRY, Didier CLEMENT, Fred AGNUS, Thierry COPPIN, Amélie TENDART. Stéphanie PERROUD.

Absents excusés : Mickael GIBONI (procuration à Patricia SALERNO), Cécile BEAULIEU (procuration à André CASTAGNA). Jimmy LAMBERT

Absents non excusés : Thomas DELACOURT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Achat de bons de fin d'année pour les employés municipaux :

Mr le maire comme chaque année propose l'acquisition de bons d'achats d'une valeur totale de 400 euros destinés aux employé (es) de la commune. Décision : Proposition acceptée à l'unanimité.

2. Examen du rapport de gestion de la SPL-XDMAT :

Mr le maire présente au conseil le rapport de gestion réalisé par SPL-xdemat. Décision : le conseil approuve le rapport à l'unanimité.

3. Renouvellement du contrat CNP :

Le contrat CNP d'une durée de 4 ans et permettant le maintien de salaire des employés en cas de maladie, arrive à échéance. Mr le maire demande au conseil l'autorisation de le renouveler. Décision : autorisation accordée à l'unanimité

4. Adhésion à la Fondation du patrimoine :

De grands travaux de rénovation sont prévus dans les années à venir sur l'église de Coulmier de la Chaussée sur Marne. Pour pouvoir bénéficier des subventions de la fondation du patrimoine, la commune doit y adhérer pour un coût annuel de 200 euros. Décision : à l'unanimité le conseil accepte l'adhésion avec une prise d'effet en janvier 2026.

5. Vente d'une portion de terrain :

A la suite de l'acquisition de la parcelle cadastrée A317 par un particulier, celui-ci souhaite acheter environ 300 m² supplémentaires situés sur la parcelle cadastrée A318 appartenant à la commune. A l'unanimité, le conseil accepte de valider la vente, fixe le prix du m² à : 4,20 euros autorise Mr le Maire à signer tous les documents se référant au dossier, et de conditionner cette vente à la prise en charge par les acheteurs du bornage à réaliser par un géomètre, ainsi que de l'ensemble des frais liés à la transaction.

6. Ajout de deux délibérations dans l'ordre du jour :

Mr le maire demande la possibilité de rajouter deux délibérations dans l'ordre du jour, le conseil accepte à l'unanimité.

7. Convention de droit de passage pour des éoliennes :

Mr le maire expose une convention avec la centrale éolienne de la cote à l'arbre l'Estrée sis à Pogny et représentée par Monsieur Grégory HUET gérant qui demande l'autorisation de droit de passage concernant la maintenance sur le parc éolien en exploitation de la parcelle ZS19 la cote huart et YD13 la cote de l'arbre l'Estrée moyennant un prix de 800 euros annuel au profit de la commune de la Chaussée sur Marne. Décision : le conseil approuve à l'unanimité le projet de convention, autorise Mr le maire à signer tous les documents se référant à ce dossier.

8. Projet d'occupation des voies du domaine public et convention de raccordement électrique :

Mr le Maire, en raison de la situation d'un proche ayant un intérêt dans le projet, ne prend pas part au débat. Il quitte la salle du conseil avant le début des échanges et ne participe ni à la délibération ni au vote. Il délègue au premier adjoint, Jean-François DUGOIS, la présentation du projet et de la convention, ainsi que la signature de ladite convention.

Jean-François DUGOIS expose que : La CE VALLEE DE LA CRAIE et CE MONT DE L'ARBRE III, ont souhaités de la commune une autorisation de passage sur le domaine public qui fera l'objet d'une convention signée concernant le raccordement électrique des chemins : Voie communale n°5 dite de Vanault et Chemin n°1 dit du Finet. Une compensation pour une longueur de 370 m de droit de passage à 4 euros le mètre soit 1 480 euros sera versée en une seule fois au plus tard le 15 février 2027.

Décision : 8 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.

Questions diverses :

• Projet d'aménagement du terrain de pétanque – Plantations.

Patricia SALERNO présente au conseil l'avancement du projet concernant les plantations autour du terrain de pétanque. Deux devis ont été reçus : un par la sté Provoost et un de la sté Les Zaillons. Les propositions étant différentes, une réunion va être organisée avec chacune des entreprises afin d'affiner le dossier et déterminer laquelle sera retenue pour la réalisation des travaux.

• Projet de création d'un terrain de jeux pour enfants :

Patricia SALERNO propose également un projet de construction d'un terrain de jeux destiné aux enfants de 0 à 10 ans sur la parcelle cadastrée : ZB329, appartenant à la commune. Le terrain serait clôturé et accessible par un portillon. Quatre jeux seraient installés dans un premier temps, sur un revêtement amortissant. Des devis ont déjà été réalisés.

Décision : le conseil accepte l'idée du projet à l'unanimité dont la réalisation serait envisagée en 2026 avec demande éventuelle de subvention.

- **Création d'un parking derrière l'école afin améliorer la sécurité des enfants**

Patricia SALERNO évoque la nécessité d'améliorer la sécurité des enfants sortant de l'école et du centre de loisirs, ceux-ci se retrouvent quotidiennement en situation de danger en raison du stationnement des véhicules des parents sur le trottoir et le bord de route aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Cette situation est en partie due au manque de places disponibles sur le parking situé en face de l'école, occupé durant la journée par les enseignants, le personnel de ménage et autres intervenants. Elle résulte également du comportement de certains parents qui par manque de places ou par facilité, ne respectent pas toujours les règles du code de la route, ce qui contribue à créer des situations à risque pour les enfants. Une première rencontre a eu lieu avec la directrice de l'école, qui a présenté l'idée de ce projet à l'équipe éducative. D'autres échanges seront organisés afin d'aboutir à la solution la plus adaptée pour assurer la sécurité des enfants.

La chaussée, Mon village n°63
Décembre 2025

Mise en page
Amélie Tendart

Impression
Patricia Salerno

Distribution
Jean François Dugois